

☐	Education préscolaire	B-3
☐	Syndicalisation aux Postes	B-3
☐	Section des arts	B-6

Avec ses messages,
LE SOLEIL
illumine
les écrans de
Place Laurier



Bennett veut un sommet des ministres de l'Energie

(D'après PC et UPC) — Selon le premier ministre Bill Bennett, de la Colombie-Britannique, un sommet des ministres de l'Energie conviendrait davantage que la seule négociation entre les gouvernements d'Ottawa et de l'Alberta pour fixer le prix du pétrole.

Selon lui, le gouvernement fédéral cherche à réduire son déficit en menaçant d'imposer une taxe sur l'exportation des produits pétroliers alors qu'un sommet des ministres des Finances pourrait régler les problèmes financiers d'Ottawa en évitant une mesure discriminatoire envers les deux provinces productrices de pétrole.

Le premier ministre, qui s'adressait au congrès des Teamsters, considère que les rencontres séparées du ministre fédéral de l'Energie avec ses homologues provinciaux n'ont fait qu'accentuer les problèmes individuels et n'ont suggéré aucune solu-

tion globale pour résoudre les problèmes énergétiques au Canada.

Auquelque 500 délégués des Teamsters du Canada et des Etats-Unis réunis à Vancouver, le sénateur Ray Perreault, leader du gouvernement au Sénat, a souligné que le Canada n'a aucun avenir si "nous ne devons pas partager", pas seulement en matière d'énergie mais sur plusieurs autres aspects importants.

Il a ajouté que la construction de la portion canadienne du gazoduc de l'Alaska permettra au Canada d'être indépendant des sources d'énergie internationales.

A ce sujet, le président des Teamsters, le sénateur Ed Lawson, a déclaré que les membres de son syndicat ont approuvé la décision d'Ottawa.

Il s'est dit surpris que les critiques du projet se basaient sur les garanties insuffisantes des Américains que le gazoduc serait entièrement réalisé.

"Il y a quelque chose qui ne va pas quand on ne croit pas la parole du président des Etats-Unis ni celle du Congrès américain", a dit M. Lawson.

Soutien à Lougheed

D'autre part, à Red Deer en Alberta, le député de cette circonscription, M. Gordon Towers, a déclaré que les 21 députés progressistes-conservateurs de l'Alberta se réuniront à Ottawa cette semaine pour proclamer leur appui à la position de l'Alberta sur le prix du pétrole et du gaz.

Il a ajouté que le Parti conservateur soutiendra l'Alberta malgré "toute pression d'autres régions du Canada".

De son côté, le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, trouve regrettable pour le Canada l'échec des pourparlers sur le prix du pétrole et il a semblé, hier, en tenir responsables "les politiques d'obstruction du gouvernement Trudeau".

Il s'inquiète aussi des conséquences de la rupture des négociations sur les discussions constitutionnelles en cours.

Le dollar dégringole

MONTREAL (PC) — Le dollar canadien a commencé à fléchir et le mouvement s'est poursuivi toute la journée, hier. Il a perdu 40-100 pour centurer à 85.81 cents face à la devise américaine, soit son niveau le plus bas depuis le 20 mai où il terminait à 85.54.

Les analystes sont d'accord, que la rupture des entretiens survenue vendredi dernier entre le premier ministre fédéral Pierre Trudeau et son homologue albertain Peter Lougheed, au sujet du pétrole, est la seule cause de la chute de notre monnaie.

Ils font remarquer que la tendance à la baisse se poursuivra probablement jusqu'à ce que le pétrole atteigne un prix standard au Canada.



Un merci amer

Après avoir vendu à perte ses dernières réserves d'essence, Rod Walsh, propriétaire d'une station-service à Buffalo a fermé boutique, à cause de la proximité du Canada où l'essence se vend de 40 à 50 cents moins cher.

La nouvelle constitution est encore loin (Romanow)

(d'après PC) — Selon le procureur général de la Saskatchewan, la forme que prendra la nouvelle constitution est "à peine plus perceptible aujourd'hui qu'au début de juillet", au moment où ont commencé les négociations entre les ministres des 10 provinces et M. Jean Chrétien, ministre fédéral de la Justice.

Dans une conférence de presse, M. Roy Ro-

manow, qui est également coprésident du comité des ministres, a rappelé qu'il s'était dit légèrement optimiste, à la fin de la première semaine à Toronto, mais que cet optimisme était maintenant ébranlé.

Il a reproché au gouvernement fédéral, entre autre, "de ne pas avoir reculé d'un pouce dans ses exigences pour modifier et inscrire des

pouvoirs économiques dans la constitution".

Pétrole

M. Romanow a cité, à ce sujet, l'échec des négociations entre les premiers ministres Pierre Trudeau et Peter Lougheed pour établir les prix du pétrole de l'Alberta.

Pour lui, l'Alberta devrait indéniablement avoir le droit de fixer elle-même le prix de son pétrole.

Le seul espoir des négociations, a déclaré M. Romanow, serait peut-être la présence de M. Jean Chrétien comme négociateur fédéral. Ce serait lui qui empêcherait Ottawa, en fait, d'agir unilatéralement.

Le bien du Canada

Selon son ministre des Affaires intergouvernementales, l'Ontario est l'une des rares provinces à penser au bien du Canada en premier lieu, dans les négociations sur la constitution.

Dans une conférence de presse, hier, M. Tom Wells a blâmé les autres provinces qui, a-t-il dit, essaient de maintenir le contrôle sur leurs richesses naturelles.

L'Ontario, de son côté, se préoccupe surtout de la liberté de commerce au pays et de l'établissement d'un

marché commun canadien pour encourager l'industrie canadienne.

Il n'en reste pas moins, a ajouté M. Wells, qu'une entente de principe est intervenue dans les domaines du droit familial, de la Cour suprême du Canada et de la possibilité d'un nouveau sénat.

Un accord est aussi apparu pour la péquation, les communications et peut-être le rapatriement et une formule d'amendement à la constitution, quoique ce dernier point n'est pas tout à fait réglé.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, considère pour sa part que les provinces ne revendiquent pas de nouveaux pouvoirs mais qu'elles insistent pour

que ceux qu'elles possèdent soient protégés de toute ingérence du gouvernement fédéral et particulièrement du Conseil du trésor.

Dans une allocution à un cercle social hier, M. Hatfield a ajouté que la volonté de l'Alberta de continuer à contrôler ses richesses naturelles illustrait ce désir des provinces de protéger leurs pouvoirs.

C'est sur les questions économiques que les négociations échouent.

Après des négociations à Montréal, Toronto et Vancouver, les ministres doivent maintenant soumettre un rapport aux premiers ministres provinciaux, qui doivent se réunir en août, avant la conférence constitutionnelle de septembre.

Les conservateurs se penchent sur la réforme du fédéralisme

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (d'après PC) — A leur tour, les conservateurs vont se pencher dans une séance de réflexion sur la réforme constitutionnelle en vue du sommet des premiers ministres du début de septembre.

Aujourd'hui, en présence du chef du parti, M. Joe Clark, un comité du caucus conservateur se réunit jusqu'à jeudi au lac Meach, dans le parc de la Gatineau, pour faire le point sur la révision constitutionnelle et étudier, notamment, un rapport préliminaire du sénateur Arthur Tremblay, qui avait été chargé, en décembre dernier, de préparer un projet de réforme du fédéralisme canadien.

Les conservateurs n'ont pas encore précisé leur position sur la façon de rapatrier la construction et les amendements qu'ils y apporteraient.

Mais, contrairement aux libéraux qui tiennent à un gouvernement central fort à Ottawa, les conservateurs, dans le passé, ont toujours soutenu que les provinces devraient avoir plus de pouvoirs.

Le critique des questions fédérales provinciales, le député de Provencher (Manitoba), M. Jake Epp, présidera les discussions du

comité, qui regroupera une trentaine de députés et sénateurs.

Outre le sénateur Tremblay, on retrouve parmi les représentants du Québec au comité, le député de Joliette, M. Roch LaSalle, le sénateur Jacques Flynn, un ancien président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, M. Claude Dupras, le candidat conservateur dans Louis-Hébert aux dernières élections, M. Michel Doyon, ainsi qu'un ancien permanent du parti à Ottawa, M. Jean-Carol Pelletier.

M. Epp a expliqué qu'on avait fait appel à certaines personnalités de l'extérieur du caucus de manière à étayer la représentation qué-

bécoise au sein du comité.

Il a dit que le choix s'était porté sur les militants qui ont participé au Comité du NON au cours de la campagne référendaire ou qui ont contribué à l'élaboration d'une pensée constitutionnelle au sein du parti, affirmant toutefois ne pas avoir d'expectations à l'absence de l'actuel président de l'association québécoise, M. Marcel Danis.

M. Epp a affirmé, d'autre part, que la réunion du comité du caucus permettra une réflexion sur l'ensemble de la question constitutionnelle, qui englobe, sans toutefois s'y limiter, les 12 points à l'ordre du jour des ministres responsables de

la réforme du fédéralisme.

Rapport Tremblay

Il a déclaré que ces discussions de trois jours devraient conduire, avant le sommet des premiers ministres du début de septembre, à la formulation des grandes lignes d'une position conservatrice en matière constitutionnelle.

Le sénateur Tremblay avait été mandaté par le gouvernement conservateur du premier ministre Clark à préparer un livre vert devant servir de base de discussions à la révision du fédéralisme.

M. Epp a souligné hier que la "dynamique" du mandat du sénateur Tremblay s'était

légèrement modifiée à la suite de la défaite électorale des conservateurs, ce qui amènera

le caucus à se pencher, plus tôt que prévu, sur un rapport préliminaire.

Mariage heureux de swakara et d'ultrasuède.® Nouvelle conception, ce manteau réversible est disponible dans les coloris caramel ou noir. Léger et élégant.

Marque déposée

Seanne Hardy

461 est, rue St-Joseph
Mail St-Roch, Québec
529-5756

Stationnement gratuit
Cartes: Charge
American Express et
Master Charge

VENTE RETOUR DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION

COMMANDEZ DES MAINTENANT ET OBTENEZ JUSQU'À \$500 DE REMISE JUSQU'À \$500 À L'ACHAT DE NOS

Portes et fenêtres EN ALUMINIUM ROBUSTE HIVER-ETE FINI EMAIL CUIT DE COULEUR

- Fabrication sur mesure
- Installation professionnelle
- Garantie écrite de 5 ans
- Choix de couleurs
- Portes 1 1/2" - 2" - 2 1/2"
- Plus de 28 ans d'expérience

Démonstrations gratuites **692-2127**

le soir, le jour ou la fin de semaine **842-2500, 623-9204**

AUSSI ALUVENTS ET PAREMENTS ALCAN, STORES, ETC.

FEN-POR-A ENR. 263, SAINT-PAUL, QUEBEC

Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN OCTOBRE PAS D'INTERET

COMPAREZ AVANT D'ACHETER!

Méthode RAPIDE

Ecole de danse
Yvon Martel Enr.
affiliée aux écoles
Monsieur Danse

Permis Alco. Education 569-521

Docteur Baignoire

Réemailage de:
Baignoires, lavabos, toilettes
Choix de 30 couleurs
843-2034
345, boul. Bastien, Neufchâtel

CLINIQUE OPTOMETRIQUE DE QUEBEC
735, MAIL ST-ROCH
529-9383

DR YVES BERTRAND, OPTOMETRISTE
DR GHISLAIN DIONNE, OPTOMETRISTE
DR BERNARD SUTTON, OPTOMETRISTE
Examen de la vue / Lentilles cornéennes
Choix de montures

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSEN
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes

- Examen de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

Ethique politique mise en cause au N.-B.

FREDERICTON (PC) — Un ex-solliciteur de fonds pour le Parti conservateur du Nouveau-Brunswick, Francis Atkinson, a été déclaré coupable de corruption dans une décision judiciaire qui met en cause l'éthique du système politique de cette province.

L'éminent avocat de Fredericton, ancien membre de l'exécutif du comité des finances du Parti conservateur, connaîtra sa sentence vendredi.

au terme d'un procès de trois mois qui a mis au jour les méthodes de patronage et de sollicitation de fonds à des fins politiques au Nouveau-Brunswick.

Le juge J.-Paul Barry, de la Cour du banc de la reine, a décrété, dans une décision rendue avec une célérité surprenante, qu'Atkinson a agi de manière corruptrice en payant un employé du ministère provincial des Approvisionnements et Services pour

obtenir de l'information administrative sur les achats et les contrats du gouvernement.

Le délit s'est produit entre le premier juillet 1971 et le 31 janvier 1973.

L'employé des Approvisionnements et Services, Allan Woodworth, était également membre du Parti conservateur. Le juge Barry est d'avis qu'il ne fait absolument aucun doute qu'Atkinson, assisté probablement de

deux ministres, sinon davantage, a placé l'employé dans ses fonctions pour soutirer des renseignements.

Les deux ministres en question sont l'ex-ministre des Travaux publics Stewart Brooks, qui ne fait plus partie du gouvernement, et Horace Smith, ministre des Affaires municipales, décrit par l'un des témoins comme le ministre responsable du patronage.

Le magistrat n'a pris qu'un peu

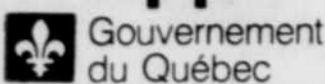
plus d'une heure au terme de la présentation de la défense avant de prononcer son verdict. Le juge, qui a dit connaître l'avocat Atkinson depuis 30 ans, a estimé qu'il n'était pas nécessaire que la Couronne prononce sa plaidoirie finale.

Il affirme dans son jugement que les documents abondants saisis dans l'étude d'Atkinson par la Gendarmerie royale en 1977 démontrent qu'au salaire touché par l'employé du gou-

vernement s'est ajouté de l'argent fourni par le Parti conservateur en échange de renseignements sur l'administration publique.

Le juge Barry s'est en outre dit surpris que seulement Atkinson ait été accusé, surtout si l'on tient compte du grand nombre de membres haut placés du gouvernement et du parti qui ont assisté en juillet 1972 à une réunion pour discuter de la manipulation des contrats du gouvernement à des fins partisans.

Appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projets de développement financés par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Projet no. 5744(2)-68-801 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans les branches supplémentaires de la Rivière aux-Outardes Est, en les municipalités de la paroisse de Saint-Malachie d'Ormstown, du canton Hinchinbrooke et de Franklin, comtés de Châteauguay et de Huntingdon, district électoral de Huntingdon.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 7 000,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 500,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no. 2901(3)-72-801 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Antonio Massé, en la municipalité de Mont-Carmel, comté de Kamouraska et district électoral de Kamouraska-Témiscouata.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no. 1, soit dans les districts électoraux suivants: Beauport, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 000,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 500,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no. 7511-67-801 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Haut des Terres de la Concession Sud de la 2e Ligne, en les municipalités des paroisses de Saint-Basile, Saint-Véran et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, comté et district électoral de Saint-Jean.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no. 6C, soit dans les districts électoraux suivants: Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Val-de-la-Pérade et Verchères, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no. 2, 4e étage, 1020 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tel.: 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no. 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 14 août 1980.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre

Projet de développement financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Projet no. 1304-69-801 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans les branches 3 (21 du cours d'eau Little Creek, en la municipalité de Noyan, comté de Missisquoi et district électoral d'Iberville.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 20 000,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 10 000,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no. 2, 4e étage, 1020 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tel.: 643-2450.

Un versement de 10,00 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no. 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 14 août 1980.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre

Projet de développement financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Projet no. 1421(21-1)-64-801 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans diverses branches du Ruisseau Barre, en les municipalités de la paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir, comté de Rouville et district électoral d'Iberville, de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours, comté de Rouville et district électoral de Chambly et de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand, comté et district électoral d'Iberville.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no. 6C, soit dans les districts électoraux suivants: Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Val-de-la-Pérade et Verchères, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 15 000,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 7 500,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no. 2, 4e étage, 1020 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tel.: 643-2450.

Un versement de 20,00 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no. 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 14 août 1980.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre

Projet no. 6378(2)-63-801 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Village de la Madeleine et branche no. 1, en la municipalité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, comté et district électoral de Portneuf.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no. 3, soit dans les districts électoraux suivants: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlesbourg, Charlevoix, Chauveau, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny-L'Islet, Portneuf, Jean-Talon, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no. 772-65-801 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Menard, en la municipalité de Wickham, comté de Drummond et district électoral de Johnson.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no. 5, soit dans les districts électoraux suivants: Drummond, Johnson, Mégantic-Compton, Orford, Richmond, Sherbrooke et Saint-François, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 000,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 000,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no. 2200-66-801 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau St-Michel et branches 2, 3, 4, 5, en les municipalités de la paroisse de Sainte-Émeline et village de Leclercville, comté et district électoral de Lotbinière.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no. 3, soit dans les districts électoraux suivants: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlesbourg, Charlevoix, Chauveau, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny-L'Islet, Portneuf, Jean-Talon, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 000,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 500,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no. 2042(2)-70-801 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Bas-Saint-Antoine et branche # 1, en la municipalité de la paroisse de Saint-Frédéric, comté de Beauce et district électoral de Beauce-Nord.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no. 3, soit dans les districts électoraux suivants: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlesbourg, Charlevoix, Chauveau, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny-L'Islet, Portneuf, Jean-Talon, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 000,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 000,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no. 3521-71-801 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans la Branche no. 1 du cours d'eau Paradis, en la municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, comté de Montmagny et district électoral de Montmagny-L'Islet.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no. 3, soit dans les districts électoraux suivants: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlesbourg, Charlevoix, Chauveau, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny-L'Islet, Portneuf, Jean-Talon, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500,00 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750,00 \$ à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no. 2, 4e étage — 1020 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tel.: 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no. 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 14 août 1980.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Projet no. 802-08-6340 — Construction de routes et de stationnements dans la Réserve d'Aiguebelle, Comté de Rouyn-Noranda.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 29 juillet 1980 sur remise d'un montant de 10 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Services techniques, Édifice «Place de la Capitale», 15e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, G1R 4Y3.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de l'Ouest du Québec Inc.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission fait à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 17 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances au montant de 8 500 \$ ou d'obligations conformes aux exigences au montant de 8 500 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: Vendredi, le 15 août 1980 à 15:00 heures.

Pierre Le François

Sous-ministre

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
0364	4 000 écrans d'insonorisation	Québec
0385	Couverture de 12 000 chemises d'uniforme	Montréal
0388	2 refroidisseurs centrifuges de 2 450 kw	Montréal
Clôture des soumissions:	12 août 1980 à 15 h.	

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres, 1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8, Tél.: (418) 643-5438.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général

Gaston Ouellet

Ministère des Transports

Projet: 1140-80-186 (4.6.0.) — Terrassement, gravelage et construction de stationnements à l'aéroport de Port-Menier, dans la municipalité de l'Île d'Anticosti, comté de Duplessis.

Ce projet est réalisé par le ministère des Transports pour le compte du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$19 000,00 ou chèque visé: \$9 500,00.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15 heures

le mardi, 19 août 1980

Le sous-ministre par intérim

Pierre Michaud, ing.

Projet: 775-0926-0 — Construction jusqu'au niveau des pavages d'un tronçon de l'autoroute 50 et d'un pont d'épave, dans la municipalité de Frelon, comté de Papineau, Longueur: 5,6 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$40,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$830 000,00 ou chèque visé: \$415 000,00.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:

15 heures

le mercredi, 27 août 1980

Le sous-ministre par intérim

Pierre Michaud, ing.

Projet: 778-0905-0 — Construction jusqu'au niveau des pavages d'un tronçon des autoroutes 550 et 50 et des massifs souterrains d'utilités publiques, dans la municipalité de Gatineau, comté de Papineau, Longueur: 7,5 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$40,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$1 300 000,00 ou chèque visé: \$650 000,00.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:

15 heures

le mercredi, 3 septembre 1980.

Le sous-ministre par intérim

Pierre Michaud, ing.

Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement

Projet no. 107-30-13 — Réfection des toitures, Centralisation de Rimouski, 337, rue Moreau, Rimouski, Cte Rimouski, QC.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 29 juillet 1980 sur remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, Sième étage, Québec, G1R 4X9. (Tél.: 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal ainsi qu'à l'Association de la Construction du Bas St-Laurent Inc.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des

Au congrès de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire

Le rôle des spécialistes remis en question



Le Soleil, André Boucher

C'est à titres de mère de famille et de spécialiste en communication que Mme Denise Bombardier a été invitée à prononcer le discours inaugural du XVIe congrès mondial de l'OMEP, qui se tient à Québec.

par Louise LEMIEUX-BLANCHARD

Les nombreux spécialistes de l'enfance risquent de faire perdre aux parents toute confiance dans leur capacité à élever leurs enfants.

S'adressant aux 1075 congressistes de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP), réunis en congrès à Québec, Mme Denise Bombardier, journaliste bien connue, politologue et sociologue de formation, n'a pas mâché ses mots pour décrire l'inquiétude de beaucoup de parents de la société québécoise d'aujourd'hui.

Alors que les enfants des générations précédentes ont grandi dans des familles nombreuses et "sans l'apport de Freud, de Piaget et du Dr Spock", c'est avec fébrilité que beaucoup de parents d'aujourd'hui surveillent la moindre réaction dite ou jugée "anormale", faisant facilement appel à l'intervention d'un spécialiste: psychologue, psychiatre, psychopédagogue, etc.

Parlant même de "kidnapping professionnel", Mme Bombardier a dénoncé la catégorisation des enfants dès la maternelle.

Elle a fait remarquer que beaucoup de parents abusent des services professionnels offerts, se déchargeant ainsi de leurs responsabilités. "L'école, la garderie, voire l'hôpital, deviennent des placards où l'on peut caser les enfants", a-t-elle constaté.

Nullement offusqués, les spécialistes réunis hier l'ont ovationnée. Consciente des problèmes soulevés par Mme Bombardier, une spécialiste des troubles du langage avouait: "Il est vrai que les parents se sentent inférieurs devant les spécialistes et certains d'entre eux ont une attitude néfaste à l'égard des parents. Les spécialistes doivent encourager les parents plutôt que prendre leur place".

Etre enfant de féministe

Même si elle adhère à la philoso-

phie féministe, Mme Bombardier estime que "par les temps qui courent, il est difficile d'être fils ou fille féministe".

La femme féministe refuse son rôle traditionnel de mère et recherche une transformation des rôles qui oblige mari et enfants à une redéfinition d'eux-mêmes. C'est en témoin souvent inquiet que l'enfant observe cette évolution des rôles sociaux. Adaptation difficile aussi pour l'enfant qui doit faire face à un divorce des parents (un mariage sur trois au Québec se termine ainsi) et inventer de nouveaux modèles de comportement.

Animatrice de l'émission d'information "Noir sur blanc", à la télévision de Radio-Canada, Mme Bombardier estime que le Québec a trop mis sur ce média qui ne pourra jamais remplacer l'interaction parents/enfant.

Mme Bombardier regrette le peu

de rapports qui existent entre les grands-parents québécois et leurs petits-enfants.

Alors que certains, encore jeunes, veulent vivre librement sans être dérangés par les petits, d'autres sont "parqués" dans des immeubles éloignés tant psychologiquement que physiquement de leurs petits-enfants.

L'OMEP

Fondé en 1948, l'OMEP est un organisme consultatif de l'ONU et de l'UNESCO, qui s'efforce de développer et diffuser les connaissances sur tout ce qui concerne l'enfant de zéro à huit ans.

Sous le thème de "Le jeune enfant, citoyen à part entière?", les délégués venus de 45 pays discuteront jusqu'à vendredi d'une variété de sujets touchant l'enfance, comme l'influence de la télévision, les enfants surdoyés, l'apprentissage et la socialisation.

Projet de formation d'un syndicat unifié aux Postes

OTTAWA (d'après PC) — Les 23.000 membres du Syndicat canadien des postiers pourraient préconiser une fusion de tous les syndicats et associations qui groupent les employés des divers services postaux.

Cette fusion réunirait dans un seul syndicat environ 60.000 membres pour affronter au besoin l'employeur, le gouvernement fédéral.

L'idée a été lancée hier au congrès national du syndicat des postiers auquel ont assisté environ 260 membres pour faire le bilan des

trois dernières années et planifier la stratégie de l'avenir.

Dans son rapport, le président, M. Jean-Claude Parrot, a dit qu'un grand syndicat postal était nécessaire et que le projet pourrait être favorisé par la conversion du ministère des Postes en société d'Etat.

M. André Beauchamp, premier vice-président national du syndicat, a demandé que l'on appuie cette idée, disant que les postiers étaient les seuls travailleurs à perdre leur pouvoir de négociation.

Les autres groupements d'em-

ployés des Postes sont le Syndicat des facteurs du Canada, 19.000 membres; les 8.200 de l'Association des maîtres de poste et adjoints; les 4.200 de l'Association des fonctionnaires des Postes; un "local" de 6.000 membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada et 200 personnes partagées entre la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité et l'Association des économistes, sociologues et statisticiens.

Le projet de fusion doit être discuté au congrès plus tard cette semaine et il semble à première vue que la question soit complexe et controversée. L'unanimité semble fort improbable.

C'est d'ailleurs sous le signe de l'autocritique que s'est ouvert le congrès. D'entrée de jeu, le président de la section d'Ottawa des postiers, M. Louis Lang, agissant comme présentateur, s'en est pris aux leaders du syndicat, leur reprochant d'avoir atténué le militantisme de la base pour se gagner l'appui de l'opinion publique.

Il a également dénoncé la décision des dirigeants syndicaux d'avoir autorisé le président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott, à s'asseoir à la table lors des récentes négociations.

Certains délégués ont applaudi aux propos de M. Lang pendant que d'autres se sont mis à lui lancer des injures.

Deux noyades dans l'Est du Québec

Un adolescent et un jeune enfant ont été victimes de l'onde en fin de semaine sur la rive sud du Saint-Laurent dans l'Est du Québec.

Germain Tremblay, 20

Pêcheurs rescapés en mer

HALIFAX (PC) — Les quatre membres d'équipage d'un bateau de pêche, le Marie-Elizabeth, de Shippegan, au Nouveau-Brunswick, ont pu abandonner à temps, hier matin, leur bateau qui était la proie des flammes.

Un porte-parole des services de secours, à Halifax, a indiqué que les quatre marins avaient été repêchés par un autre navire de Shippegan, le Pragua.

Ce dernier s'était rendu sur les lieux de la tragédie avant un avion et un hélicoptère des forces armées. L'incident est survenu au nord des îles de la Madeleine.

C.R.T.C. : Avis de décision

Ottawa, le 16 juillet 1980

Décision CRTC 80-450

A la suite de l'audience publique tenue à Hull (Québec) le 12 mai 1980, le CRTC annonce qu'il approuve les demandes de renouvellement des licences de radiodiffusion des entreprises de télévision par câble suivantes du Québec du 1er octobre 1980 au 30 septembre 1985, aux conditions qui y seront spécifiées. Les licences sont sujettes à la condition que les titulaires possèdent et exploitent, au minimum, les têtes de lignes locales, les amplificateurs et les prises de service aux abonnés.

Télédistribution Bertrand Fortin Inc., Anse Saint-Jean (790398200); Télédistribution Bertrand Fortin Inc., Petit-Saguenay (790397400); Câblodistribution Le Rocher Inc., Grand-Mère (790850000); Claude Labonté, faisant affaires sous la raison sociale de "Télé-Câble St-Méthode Enrg., Saint-Méthode-de-Frontenac (800071300); Maniwaki Télévision Ltée, Maniwaki (790885800); Aurel Groleau, faisant affaires sous la raison sociale de "Groleau T.V. Câble Enrg.", Sainte-Thérèse (791013600); Société Coopérative de télévision de Lac-Edouard, Lac-Edouard (790815500).

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

SOLDE DE SERVIETTES

Fieldcrest

Les serviettes Fieldcrest 'Lustre' sont un enchantement de douceur. En tissu épais et spongieux de luxe. Un côté ras, soyeux et chatoyant. Et un côté bouclé aux couleurs éblouissantes... des pastels les plus clairs aux tons soutenus les plus riches.

Et maintenant, pendant le solde de serviettes Fieldcrest, Bowring vous offre ces ravissantes serviettes 'Lustre' ainsi que les luxueux tapis de bain 'Royal Velvet' à un prix vous permettant jusqu'à 24% d'économie.

Serviette de bain 'Lustre' Rég. \$16.95 Solde \$12.99
Essuie-main 'Lustre' Rég. \$ 9.95 Solde \$ 7.49
Débarbouillette 'Lustre' Rég. \$ 4.25 Solde \$ 3.19
Essuie-doigts 'Lustre' Rég. \$ 4.25 Solde \$ 3.19

Tapis de bain 'Royal Velvet' 60 x 91 cm oblong Rég. \$23.95 Solde \$17.99
Tapis de bain 'Royal Velvet' 60 x 91 cm ovale, frange Rég. \$23.95 Solde \$17.99

Nombreux modèles de serviettes Fieldcrest de qualité sont aussi disponibles en motifs variés.

Venez tôt pour profiter du choix le plus vaste. Faites-en provision maintenant pour vos futurs cadeaux.

BOWRING

Place Laurier, Ste-Foy
Place Québec, Québec
Place Fleur de Lys, Québec
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Nous acceptons les cartes Mastercharge/Visa/American Express



Fondée en 1891

Vente de manteaux pré-saison!

Pour l'automne et l'hiver, grand choix de manteaux, capes et vestons sport en tissus de laine, molleton, tweed et popeline. Tailles: 6-20. P-M-G.

Rég. \$95.00 à \$150.00
EN VENTE
\$49.^{ch.}

Rég. \$120.00 à \$140.00
EN VENTE
\$69.^{ch.}

Rég. \$120.00 à \$150.00
EN VENTE
\$79.^{ch.}

Rég. \$130.00 à \$170.00
EN VENTE
\$99.^{ch.}

Pas besoin d'être enceinte pour être jolie chez

Shirley K mode-maternité

PLACE FLEUR DE LYS 524-2225
PLACE LAURIER 651-4834

STOP... ECONOMISONS jusqu'à 50%

SUPER SOLDE DE L'ECONOME



1/2 PRIX

Coffre à outils extra long de 29"



Permet le rangement d'une égoïne courante de menuisier, perceuse, marteau, clés, etc. Casier pour visserie et petits outils. Serre-résistante à morillon. No AL1729. Cour. 19.95

Workmate de luxe BLACK & DECKER

ECONOMISEZ 15.00

Solde 49.99

Le compagnon de travail le plus polyvalent. Hauteurs réglables. Un étau géant et un chevalet réunis. No 79-005-04. Cour. 64.99

Perceuse 3/8" à vitesse variable BLACK & DECKER

ECONOMISEZ 10.00

Solde 28.88

Vous pouvez choisir la vitesse qui convient à votre travail. Pour les gros travaux. Cordon amovible. No 7180-04. Cour. 38.88

Accessoires de perceuse électrique

Economisez plus de 25%

Solde 2.99

A votre choix

A. Scie No 412
B. Ponceuse No 417
C. Scie sauteuse No 415A

Tablier de menuisier "Dura Pouch"

ECONOMISEZ PLUS DE 35%

Solde 19.95

En cuir de vache. Renforcé aux points de tension. Ceinture en nylon, boucle Dura-Loc. No 736. Cour. 31.95



Lustre 3 lumières style colonial

ECONOMISEZ 20.00

Solde 19.95

Finis laiton antique et bois fini noyer. Verrière dépolie. No SS22118. Cour. 39.95

Lampe suspension de style colonial

ECONOMISEZ 15.00

Solde 14.95

Lampe suspension à chaîne de style colonial. Finis laiton antique. Monture bois fini noyer. Verrière dépolie. No SS21119. Cour. 29.95

Plafonnier

ECONOMISEZ 6.00

Solde 5.95

Support métallique blanc avec globe blanc opaque à motifs dorés. No CF-159. Cour. 11.95

Lampe suspension

ECONOMISEZ 10.00

Solde 9.95

Lampe suspension à chaîne finis laiton. Monture métallique dorée. Diffuseur conique blanc environ 10". No C163. Cour. 19.95

Tapis 24" x 36"

ECONOMISEZ 35%

Solde 2.33

De couleurs assorties. Sur semelle de mousse ou de jute. Cour. 3.66

Nappe de vinyle

ECONOMISEZ 33-1/3%

Solde 3.22

Nappes à envers de flanelle de couleurs et motifs assortis. Dim. 52" x 52" ou 52" x 70". No 2797-001. Cour. 4.95

Housse à vêtement en vinyle

1/2 PRIX

Solde 12.47

Housse en vinyle 23" x 40" x 3". Double poignée. Rabat central avec fermeture à l'uck. Pochette à rayures décoratives Gucci. Livrée avec 2 cintres. No PGB395. Cour. 24.95

Armoires finis émaillé blanc

1/2 PRIX

A. No K36W Solde 19.95

Une porte, 36" H x 19" L x 12" P. Cour. 39.95

B. No K60W Solde 32.49

Une porte, 60" H x 19" L x 12" P. Cour. 64.95

Légère, imperfections. Pas de livraison

Batterie de cuisine en aluminium Wear-Ever

A. Percolateur 7 tasses Solde 6.59

Base cuivre polie. Couvercle en aluminium poli à brochettes en verre. Vingt, jaune ou rouge. No 04115. Cour. 9.95

B. Bouilloire 4-1/2 pte Solde 5.59

Intérieur, aluminium. Extérieur, couleur assortie. Vingt, jaune ou rouge. No 04120. Cour. 8.45

C. Poêlon 10" en porcelaine Solde 7.29

Facile à nettoyer. Intérieur anti-adhésif en Teflon. No 04143. Cour. 10.95

Ouvre-boîte / affûto-couteaux

ECONOMISEZ 7.00

Solde 12.95

Mollette amovible pour un nettoyage facile. Avocat. No 782. Cour. 19.95

Cassettes 90 minutes

1/2 PRIX

Solde 2.99

Cassettes de 90 minutes de grande qualité dans boîte de plastique. No XHE-C-90. Cour. 5.99

Boîte à pain Baribo Maid

ECONOMISEZ 33-1/3%

Solde 29.22

Bouleau fini colonial et lettres pyrogravées. No 7048K. Cour. 43.95

Séchoir à linge

1/2 PRIX

Solde 6.48

Recouvert de plastique extensible et polyvalent. S'agrandit jusqu'à 19". No 576. Cour. 12.95

"Storette" de SPACEMAKER

ECONOMISEZ 17.00

Solde 39.95

Excellent abri pour vos poubelles ou ranger les outils de jardinage. Ouverture par devant ou par dessus. Dimensions intérieures: 128 cm. largeur sur 65 cm. profondeur sur 91 cm. hauteur. No 70101. Cour. 56.95

Cannes à pêche Royal

1/2 PRIX

À votre choix

9.97

Lancer lourd 6-1/2". No LCP660

Lancer léger 7". No LSC700

À la mouche 8-1/2". No LFC860

En fibre de verre tubulaire. Couleur brun clair. Cour. 19.95

Ensemble moulinet

1/2 PRIX

12.44

Un moulinet, 2 bobines de fil monobrin XL, une boîte à appâts de poche et un coffret. No 420A. Cour. 24.95

Sac de couchage WOODS

Solde 14.99

Rembourrage de fibres. Entièrement en coton. 34" x 72". Cour. 19.99

Coffret de pêche

ECONOMISEZ 50%

Solde 4.49

2 plateaux, 12 compartiments. No 1299. Cour. 8.99

Notre plus bas prix jamais vu !

ECONOMISEZ 30.00

Choix de finis

A. Québec

B. Rustique

C. Olympique

D. Laval

A votre choix

Solde 99.85

Autocoureur 5 pintes avec un panier, un séparateur 2 pièces et un livre de recettes relié de 232 pages. No 6035B. Cour. 44.95

Meubles-lavabos

ECONOMISEZ 30.00

Solde 34.95

Autocoureur 5 pintes avec un panier, un séparateur 2 pièces et un livre de recettes relié de 232 pages. No 6035B. Cour. 44.95

Barbecue au gaz

ECONOMISEZ 100.00

Solde 249.95

Surface de cuisson de 346 po. car. Deux brûleurs fournissant un feu de 30,000 BTU. Allumage automatique. Régulateur, tuyau et réservoir à propane liquide de 20 lb. inclus. Entièrement assemblé. No C1000D. Reg. 349.95

Tablettes non incluses.

Barbecue sphérique WEBER

ECONOMISEZ 40.00

Solde 89.95

Surface de cuisson de 297 po. car. Fini porcelaine. Ramasse-cendres et plateau en aluminium. Noir. No 71001. Cour. 129.95

Huile à moteur Esso Extra

ECONOMISEZ PLUS DE 25%

Solde .83

Huile de grande qualité 10W30. Limite: 1 caisse par client. Cour. 1.15

Abri "Alpine" de SPACEMAKER

ECONOMISEZ 40.00

Solde 159.95

Abri à pignon avec portes verrouillables. Pour ranger tous vos outils de jardin. Dim. extérieures approximatives 245 cm de largeur sur 154 cm de profondeur sur 196 cm de hauteur. No 785350. Cour. 199.95

Abri "Queenston" de SPACEMAKER

ECONOMISEZ 60.00

Solde 259.95

Nouvel abri à toiture en croupe de couleur séquoia. Tôle galvanisée à chaud assurant une meilleure protection. Dimensions extérieures approximatives: 307 cm. largeur sur 247 cm. profondeur sur 193 cm. hauteur. No 78623. Cour. 319.95

Gloriette "Capri" de GAZEBO

ECONOMISEZ 125.00

Solde 374.95

Pourtour de moustiquaire et toiture de vinyle. 10 panneaux réversibles et porte coulissante pouvant se rabattre. Dim. 396 cm. x 275 cm. environ. Montants bronze et menuiseries jaunes. No 139. Notre prix cour. 499.95

VÉRIFIEZ LES NOMBREUSES AUBAINES NON-ANNONCÉES

CENTRE COMMERCIAL PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER
2700, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS OU JUSQU'AU SAMEDI 9 AOÛT
COUR. INDIQUE: PRIX COURANT PASCAL

Le réseau TVA domine la programmation d'été



yves bernier
radio-télévision

La programmation d'été étant quand même différente de la saison régulière dans la plupart des stations de télévision, le réseau TVA réussit à classer sept de ses émissions parmi les 10 meilleures.

Les quatre premières émissions de la liste sont diffusées par ce réseau, dont deux sont d'origine américaine, "La petite maison dans la prairie" (1ère) et "CHIPS" (2e). Suivent de près "Dominique" et "Les Brillants".

Après cela, on retrouve "Un air d'été" (TVA). Les trois émissions de Radio-Canada qui figurent au palmarès sont des films ("Télé-Sélection"), les "Grands films" et "Le monde de Disney".

Les téléromans "Femmes plurielles" et "Jeunes en liberté", à TVA, occupent respectivement les 7e et 9e rangs.

Montée remarquable de Radio-Québec

La portée des stations du réseau de Radio-Québec s'est sensiblement améliorée en un an, entre le printemps 1979 et le printemps de 1980.

C'est dans la région de Québec que l'augmentation a été la plus forte (13 pour 100), passant de 20 à 33 pour 100, alors qu'à un mois à peine de son ouverture, la station CIVA-N, en Abitibi, atteint déjà 22 pour 100 de l'auditoire régional.

Selon la compilation du service de la recherche de Radio-Québec, l'écoute hebdomadaire du réseau québécois est passée de 2,1 heures à 2,5 heures dans la région de Montréal; de 1,9 à 2,3 heures dans la région de Québec; de 2 heures à 2,1 heures dans la région Hull-Ottawa. A remarquer que c'est dans cette dernière région que la portée de R-Q est la plus faible, soit 5 pour 100 au printemps de cette année par rapport à 4 pour 100 l'an dernier.

En Abitibi-Témiscamingue, la moyenne d'écoute est de deux heures.

Ainsi, l'auditoire de Radio-Québec a connu une augmentation remarquable en un an: 436.000 nouveaux auditeurs, sans compter la population de l'Abitibi, ce qui constitue une augmentation globale de 56 pour 100.

Harvey Kirck est en "congé"

Harvey Kirck, coanimateur du principal bulletin de nouvelles du réseau CTV, avec Lloyd Robertson, s'absente provisoirement du petit écran, en attendant l'audi-



Harvey Kirck est en "congé", en attendant que sa cause soit introduite en appel.

tion de son appel contre une peine de prison de 14 jours, à laquelle il a été condamné le 30 juin dernier pour avoir conduit un véhicule automobile avec un taux d'alcool de plus de 0,08 pour 100 dans le sang.

M. Don Cameron, vice-président et directeur de l'information du réseau, a déclaré que M. Kirck, actuellement en congé, "travaillera dans la salle des nouvelles", comme à l'accoutumée, en attendant l'audience de son appel prévue pour le mois d'octobre ou de novembre.

"Tout ce que j'ai à dire, c'est que nous attendons l'appel, a déclaré M. Cameron. Nous nous préoccupons de sa santé, car c'est aussi une question de santé".

voir et entendre

Quelques bonnes émissions ce soir.

A 20h, au réseau CBS (câble 7, canal 3), une première, "G.I.s", pilote d'une éventuelle comédie de situation à venir à l'automne. Un groupe de soldats américains un peu loufoques durant la Deuxième Guerre mondiale.

Même heure, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), à CINE-MARDI, "Major Dundee", un film de Sam Peckinpah, avec Charlton Heston.

Puis à 20h30, un autre film au réseau CBS, NETWORK, de Stanley Lumet, avec Faye Dunaway et Peter Finch. Une comédie satirique très dure sur les milieux et l'influence de la télévision.

best-sellers de la semaine

Le livre québécois

- 1 — Quand la voile fassille
Noël Audet, HMH (6)
- 2 — 1988 — Mission fantastique
Claude McDuff, Québecor (1)
- 3 — L'histoire populaire des îles de la Madeleine
Jean-Claude De l'Orme et Alville Leblanc, Aurore (1)
- 4 — Histoire de l'information au Québec
Jean-Paul de la Grave, La Presse (2)

Le livre étranger

- 1 — Les bons sentiments
Marilyn French, Acropole (5)
- 2 — L'espace d'une vie
Barbara Taylor Bradford, Belfond (2)
- 3 — La dame du Nil
Pauline Gedge, Balland (1)

23 films en compétition au Festival des films du monde

MONTREAL (PC) — Pas moins de 80 longs métrages seront présentés à compter du 22 août lors du quatrième Festival des films du monde. Avant la fermeture du 1er septembre, 23 de ces films auront participé à la compétition.

Le directeur du festival, M. Serge Losique, a révélé jeudi que l'oeuvre d'ouverture sera un film canadien produit par Télé-Métropole International et par M. Claude Léger.

Ce sera The Lucky Star, tourné à Montréal l'hiver dernier et mettant en vedette Brett Marx, Rod Steiger et Louise Fletcher.

L'ouverture et la clôture du festival auront lieu à la Place des Arts tandis que les autres projections seront aux cinémas Parisien, de la rue Sainte-Catherine. M. Losique a

également annoncé le film qui clôturera ce festival. Il s'agit d'un long métrage réalisé par le cinéaste israélien Menahem Golan, The Apple, film futuriste situé dans le monde de la musique rock des années 1990.

Les deux films d'ouverture et de clôture seront partie de la compétition, comme les 21 autres de 14 pays différents. Parmi ceux-ci, on retrouve, de Robert Altman, Health, mettant en vedette Laureen Bacall et Glenda Jackson; The Great Santini, de Lewis John Carlinio (USA), avec Robert Duvall; The Stunt Man, de Richard Rush (USA) avec Peter Onorato.

La France présentera en avant-première, le dernier film de Francis Girard, La Banquière qui met en vedette Romy Schneider et Jean-

Louis Trintignant ainsi qu'un film de Roger Andrieux, La petite sirène.

Il y aura aussi des films chinois et japonais en compétition: Il s'agit donc d'Anxious to Return, du cinéaste chinois Li Jun et de No More Easy Going, de Yoichi Higashi et A Distant Cry from Spring, de Yoji Yamada.

L'Italie envoie deux films, Café Express, de Nino Loy avec Nino Manfredi et Fontamara, de Carlo Lizzani qui est aussi directeur général du Festival de Venise.

Deux réalisations allemandes: Fabian, de Wolf Gremm et la pureté du coeur, de Robert Van Ackeren.

D'Espagne, on pourra voir Le Nid, de Jaime de Arminan et La Mano Negra (La main noire), de Fernando Colomo.

Polémique autour du palmarès de Cannes 1980

PARIS (AFP) — Cette année encore, le palmarès du Festival de Cannes 1980 fait l'objet d'une polémique. Il semble, en effet, qu'il y eut désaccord entre le président du jury, Kirk Douglas, et les autres membres qui composaient ce jury, en ce qui concerne l'attribution du Prix spécial du jury à "Mon oncle d'Amérique" d'Alain Resnais.

Peu de temps après la fin du festival, le magazine américain d'informations sur les spectacles "Variety" publiait un article dans lequel Kirk Douglas déclarait notamment que "certains jurés s'étaient réunis sans le consulter pour rédiger une déclaration selon laquelle le Prix spécial du jury est aussi important que la Palme d'or. Tous ces efforts sont insultants pour Alain Resnais", disait Kirk Douglas. "Si les membres du jury voulaient lui attribuer la Palme d'or, pourquoi n'avaient-ils pas voté pour lui depuis le début?" se demandait-il.

Au nom du jury, André Delvaux, Leslie Caron, Robert Benayoun, Veljko Bulajic, Michael Spencer et Ken Adam rédigeaient une mise au point qu'ils ont fait parvenir à "Variety" mais qui jusqu'à présent n'a été publiée que par le "Film français".

"Ce que Kirk Douglas avait soigneusement omis, précise cette mise au point, c'est que le jury, après un tour favorable à Bob Fosse, changea d'avis dans la nuit qui précéda le palmarès, (la décision finale ne devait pas être prise avant le lendemain à 1h), et lui téléphona pour lui faire savoir qu'il voulait remettre Alain Resnais en tête de liste où il s'était trouvé depuis le début. Bien que le jury ait unanimement réclamé sa présence, M. Douglas, installé au cap d'Antibes, a refusé de venir présider la suite de la discussion, disant "ce qui était fait, était fait" son leitmotiv depuis le départ des délibérations.

"Si manoeuvres il y eut, elles proviennent de M. Douglas, lequel précipita le jury dans des sessions expéditives, coupa court à toute déclaration, contrairement à la tradition du film d'Alain Resnais qu'il prétend aujourd'hui défendre, et refusa de présider le jury jusqu'au bout".

Le jury ajoutait en outre "qu'il a, avant de quitter Cannes, voté une motion unanime remise aux autorités compétentes exigeant une modification du règlement qui empêcherait à l'avenir une conduite aussi capricieuse".

Cette polémique n'est pas contenue par les responsables du festival de Cannes. Après le palmarès de 1979, on s'en souvient, la présidente du jury, cette année-là, Françoise Sagan, avait violemment critiqué l'attitude du président du festival dans un article publié par le quotidien "Le Matin".

Abonnez-vous à télé-soleil à 647-3333

Local

- (4) Québec CFMT-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec CBVT
- (15) Radio-Québec CTVQ

Câble

- (4) Québec CFMT-TV diffusé au 2
- (15) Québec CKMI-TV diffusé au 3
- (11) Québec CBVT diffusé au 6
- (15) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
- (9) CNL Câblevision Nat. Ltee (division de Québec)

Câble - Convertisseur

- (5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
- (8) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
- (8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
- (9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19

mardi

- 18h00
- 3-5-12 News
- 7-8 Nouvelles
- 11 Ce soir
- 99 Aujourd'hui Madame
- CNL-9 Babilard
- 18h15
- 7 Météo et sports
- 18h30
- 4 Aujourd'hui le 29 juillet
- 7-8 Ma sorcière bien-aimée
- 11 Propos et confidences
- R-Q. Silence, on rit! Aujourd'hui: "Féroce et poltron" ainsi que "Vive la mariée".
- 18h45
- 9 Le 9 vous informe
- 13 Info 13
- 19h00
- 4 Cannon: "Rayon meurtrier"
- 5 The Beachcombers
- 5p Carol Burnett and Friends
- 7-8 La grande vallée
- 9-11-13 Le monde merveilleux de Disney: "Des anges... ou presque". (Dern. de 2) — La voix du jeune Peter mue. Ses compagnons inventent un stratagème pour qu'il fasse quand même la tournée avec eux. Mais le plan ne réussit qu'à moitié. La direction décide donc qu'il participera quand même à la tournée en qualité de chef d'orchestre (1h).
- 12 Diffrent Strokes
- 22 Bonanza
- 99 Des chiffres et des lettres
- CNL-9 Afrique. Zoom sur le Québec. Magazine réalisé par des étudiants africains en stage à l'université de Montréal.
- R-Q. Fleur de Macadam
- 19h20
- 99 Télé-Feuilleton: "Château Espérance".
- 19h30
- 3 The Crosswits
- 5 Galloway's Gallery
- 5p M-A-S-H
- 12 Stars on Ice
- 99 Fenêtre sur...
- CNL-9 Vos droits. Information juridique.
- 19h45
- CNL-9 Service communautaire. Organisation auto-pouce.
- 20h00
- 3 G.I.'S
- 4-7-8 Les Brillants: "Il faut arrêter Noël de boire". Noël doit de plus en plus. Découragée, Lucie demande l'aide des Brillants. On élabore donc un stratagème des plus ingénieux: on fait croire à Noël que, la veille, alors qu'il était dans un état d'ébriété très avancé, il a frappé Agnès, avec sa voiture, sans même s'arrêter pour lui porter secours. — Reprise.

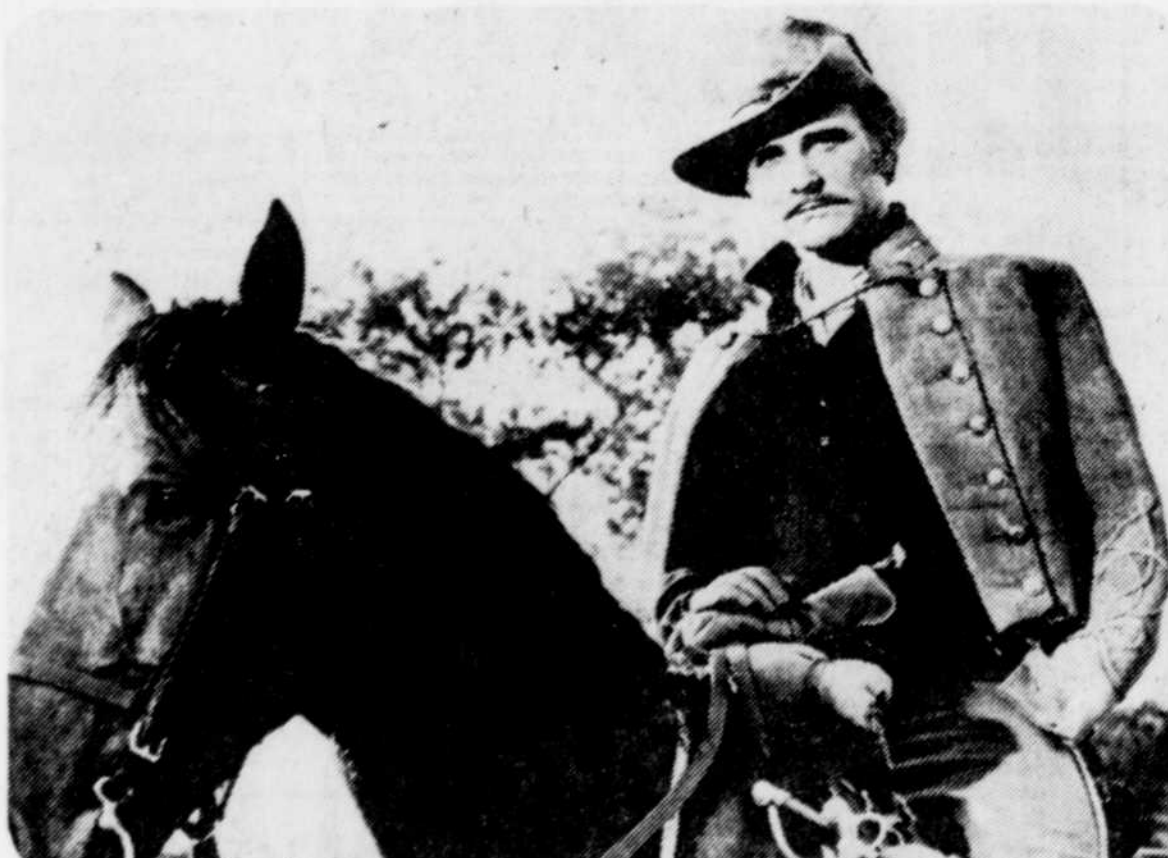
- 5-9-11-13 Football canadien: les Argonauts de Toronto visitent les Roughriders d'Ottawa.
- 5p The Misadventures of Sheriff Lobo
- 12 Laverne and Shirley
- 22 Happy Days
- 99 Sports été. Championnat de France de basket à Limoges — Salon de l'automobile de Francfort — Tennis: quart de finale: Noah / Portes (3h)
- CNL-9 Consultation santé. Les maladies de la peau et la perte des cheveux, avec le Dr Joseph Huard. — Reprise.
- Anim. Guy Girard.
- R-Q. Ciné-Mardi: "Major Dundee". E.U. 1964.

- 12 Taxi
- CNL-9 Portrait. Entrevue avec des personnes de la région qui se distinguent par leur oeuvre sociale et professionnelle. Anim.: Roger Simard.
- 22h00
- 5p Elschied
- 12 Hart to Hart
- R-Q. Planète. "Die n'achtste Generation". Des enfants et adolescents de la communauté germanique nous disent ce qu'ils pensent et nous montrent ce qu'ils font.
- 22h30
- 4-7-8 La Quotidienne
- 9-11-13 Le téléjournal
- CNL-9 Babilard
- R-Q. Télé-Université: Major Dundee.

- 11 Ainsi va la vie. Anim.: Janine Paquet.
- 13 Ciné-Soir: "La revanche de Miss Karaté". H.K. 1972.
- 23h15
- 4 Les incorruptibles: "Neutralité dangereuse". 7-8 La couleur du temps
- 23h21
- 12 Pulse
- 23h26
- 5 Québec Today
- 23h30
- 3 Cannon
- 5p The Tonight Show
- Starring Johnny Carson
- 7-8 Ça prend un voleur
- 22 News
- 23h45
- 5 The John Davidson

- 00h30
- 3 Barnaby Jones
- 7-8 Auto-patrouille
- 01h00
- 5p Tomorrow
- 01h21
- 5 Sign Off
- 02h21
- 4 Fin des émissions
- 05h55
- 22 The 700 Club
- 06h00
- 12 University of the Air
- 06h30
- 12 Morning Exercises
- 06h55
- 5p American Trails

mercredi



A Ciné-Mardi, ce soir, on nous invite dans une aventure avec les Indiens Apaches dans "Major Dundee".

- 20h30
- 3 CBS Tuesday Movie: "Network". E.U. 1976.
- 4-7-8 Mini-Série: "Une femme appelée Moïse". (Dernière).
- 12 Charlie's Angels
- 22 Baseball: Red Sox contre Kansas City.
- 21h00
- 5p Sharks: The Death Machine. — Reprise.
- 21h30
- 4-7-8 Un air d'été. Inv.: Huguette Proulx, Jacques Thibault, Claude Dubois, Pierre Lacroix, imitateur.

- thématiques: "La musique des sphères".
- 22h31
- 4-7-8 Les nouvelles TVA
- 22h35
- 3 Ed Clark Political
- 23h00
- 3-5-12 News
- 4 Nouvelles Télé-Capitale
- 7 Info soir
- 8 CHEM Sports
- 9-11-13 Nouvelles du sport
- 99 Actualités régionales
- 23h10
- 9 Ciné-Soir: "Le port des passions". E.U. 1963.

- Show
- 23h50
- 22 Soap
- 24h00
- 12 The Twelve Midnight Movie: "Love Boat". E.U. 1975.
- 01h00
- 11 Cinéma: "L'arbre de Noël". Fr. 1969.
- 01h15
- 4 En Pantouffles: "Freud passion secrète". E.U. 1962.
- 01h20
- 22 Tuesday Night Movie: "A Chance to Live". E.U. 1978.

- 22 News
- 07h00
- 3 News
- 5p Today
- 12 Canada A.M.
- 22 Good Morning America
- 08h00
- 3 Captain Kangaroo
- 09h00
- 3 The Mike Douglas Show
- 5p The Phil Donahue Show
- 12 Romper Room
- 22 PTL Club
- 09h15
- 7-8 Entre deux nuages
- 09h30
- 7-8 Ciné-Vacances:

les films

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef-d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

mardi

- 20h00
- R-Q. Ciné-Mardi: (4) "Major Dundee". E.U. 1964. Western de S. Peckinpah avec Charlton Heston, Richard Harris et Senta Berger. — En 1864, pour venger le massacre d'une garnison, un officier américain part en guerre contre les Apaches, malgré les ordres reçus.
- 20h30
- 3 CBS Tuesday Movie: (4) "Network". E.U. 1976. Comédie satirique de S. Lumet avec Faye Dunaway, William Holden et Peter Finch. — Apprenant son congédiement, un animateur-vedette entre en colère sur les ondes et s'attire la sympathie du public.
- 23h10
- 9 Ciné-Soir: (4) "Le port des passions". E.U. 1963. Film d'aventures de A. Mann avec James Stewart, Joanne Dru et Dan Duryes. — Deux hommes qui ont découvert du pétrole doivent lutter contre les pêcheurs de l'endroit.
- 13 Ciné-Soir: (6) "La revanche de Miss Karaté".

- 12h10
- 3 Across the Fence
- 12h15
- 4-7-8 Nouvelles
- 12h25
- 9 A la ferme
- 12h30
- 3 Search for Tomorrow
- 4 De tout de tous
- 5p Password Plus
- 7-8 Les cadets de la forêt
- 9-11-13 La vie secrète d'un animal. "La communication animale". Cette semaine: Pierre Elliott Trudeau.
- 14h30
- 5 Take 30 from Ottawa
- 5p-12 Another World
- 9-11-13 Le temps de vivre. — Pierre Paquette reçoit un groupe de Trois-Rivières. Chronique sur les prothèses dentaires avec le Dr Paul Besilise, recette de giblette aux poisons des chenilles avec Mme Marie-Anne Thibault.
- 99 Par elle-même
- 15h00
- 3 Guiding Light
- 5 Summer Festival
- 99 Jeux de 20 heures
- CNL-9 Cousins, cousines. Cours de couture. Cette semaine: la confection d'un jupon.
- 13h30
- 5 Science Magazine
- 12 The Alan Hamel Show

- 15h30
- 99 Actualités régionales
- 16h00
- 3 One Day at a Time
- 4 Ma sorcière bien-aimée
- 5 Beyond Reason
- 5p Jackie Gleason
- 7-8 Tarzan
- 9-11-13 Animagerie
- 12 The Mad Dash
- 22 The Merv Griffin Show
- CNL-9 Le tissage hautelisse. Les secrets du tissage sur métier portatif, avec Mme. Marie Martineau. — Reprise.
- 16h30
- 3 Jim Rockford, Private Investigator
- 4 Hunter: "Le revenant".
- 5 Canadians
- 5p The Flintstones
- 9-11-13 La Grande Aventure: "Un grand orchestre".
- 12 Family Feud
- 17h00
- 5-12 The Price is Right
- 7-8 Janette veut savoir: "Que sont devenues les communes".
- 9-12 Cinéma de 17 heures: "Jack le tueur de géants". E.U. 1962.
- 99 Midi-Première. Inv.: Dalida.

mercredi

- 09h30
- 7-8 Ciné-Vacances: (4) "Hello Dolly". E.U. 1969. Comédie musicale de G. Kelly avec Barbara Streisand, Walter Matthau et Michael Crawford. — Une veuve affaiblie se met en frais de conquérir un riche marchand.
- 14h00
- 4-7-8 Ciné-Quiz: (5) "Les vautours ne pardonnent pas". Afr. du Sud 1974. Mélodrame de J. Goslar avec Sandra Prinsloo, Wolfgang Kieling et Marlis Meyers. — Héritière de l'entreprise de son père, une jeune fille est déclarée folle par son oncle et sa tante.
- 17h00
- 9-13 Cinéma de 17 heures: (5) "Jack le tueur de géants". E.U. 1962. Conte fantastique de N. Juran avec Derwin Mathews, Judi Meredith et Torin Thatcher. — Un jeune paysan courageux protège une princesse contre les ruses d'un sorcier.

Au congrès des établissements hospitaliers

Humaniser les hôpitaux: une nécessité (Drapeau)

par Roger BELLEFEUILLE
envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — La longévité ac-

crue des citoyens est un bon indicateur des progrès réalisés dans le secteur de la santé, que ce soit sur le

plan préventif ou curatif. Il importe de se demander toutefois si cette plus longue espérance de vie avec

son cortège de risques nouveaux comme les dangers de retombées radioactives et les affections cancéreuses vaut mieux que l'espérance de vie plus courte des générations antérieures fauchées par des maladies infectieuses.

Ces remarques à la fois d'ordre éthique et philosophique ne sont pas de quelque scientifique: elles viennent du promoteur de Terre des Hommes des Jeux olympiques d'été de 1976 et des Florales qui se tiennent présentement dans la métropole, en l'occurrence le maire Jean Drapeau.

Ce dernier prononçait l'allocation d'ouverture hier au Forum à l'occasion des assises annuelles communes de l'Association américaine des hôpitaux et de son pendant canadien.

Ayant intitulé son allocution "Propos d'un profane en matière de soins hospitaliers", le premier magistrat de la "deuxième plus grande ville francophone au monde", aurait pu faire l'envie de bien des ministres de la santé compte tenu de la pertinence de son message.

Essentiellement, le maire Jean Drapeau a fait valoir à son auditoire

en majorité américain que, si l'individu est le premier responsable de sa santé, l'effort collectif doit encore être mis à contribution pour venir en aide aux éléments les plus démunis de la société. Les planificateurs doivent constamment avoir à l'esprit, a-t-il dit les besoins des déficients mentaux, des enfants infirmes, des victimes de maladies dégénératives, le sort des personnes âgées et celui des handicapés.

Celui dont le nom circule comme l'un des hypothétiques candidats à la direction de la vacillante Union nationale, a en outre rejoint par ses propos, bien des penseurs socio-progressistes en affirmant que selon lui, une grande partie des dépenses de bien-être social sont avant tout engendrées par la maladie, les handicaps et les décès prématurés.

Bon père

Paternel le maire Drapeau y est allé aussi de quelques conseils pour la sauvegarde et la promotion de la santé individuelle. Hygiène personnelle la propreté du foyer, une diète équilibrée, la prévention des accidents un repos suffisant, des activités physiques régulières, un usage éclairé des temps de loisirs et de récréation, en bref, une vie modérée, sont autant de moyens à la portée de

pratiquement tout le monde pour se tenir en bonne santé.

Il y a eu un message aussi à l'endroit des professionnels de la santé. A son avis, ces derniers, par l'autodiscipline et par une formation adéquate, devraient être les premiers responsables de soins de qualité dans les milieux hospitaliers. Pour lui, il s'agit là d'un progrès de taille, sinon des organismes publics devront intervenir au nom du bien commun.

Enfin le maire de Montréal chaudement applaudi au terme de son allocution a tenu à partager ce sentiment croissant quant à la dégradation de la dimension humaine dans les centres hospitaliers. Beaucoup de patients, a-t-il dit ont cette impression troublante qu'ils ne sont plus qu'un numéro dans une gigantesque machine scientifique.

En souhaitant la bienvenue aux congressistes, M. Drapeau avait tenu à rappeler que Montréal ne pouvait être un meilleur choix, puisque la métropole canadienne accueillait son premier hôpital dès 1644 et que la première faculté de médecine du pays voyait aussi le jour dans ses murs en 1829.

Le maire Drapeau s'est exprimé exclusivement en anglais.

Les à-côtés du congrès

par Roger BELLEFEUILLE

Le congrès annuel commun de l'Association américaine des hôpitaux et de l'Association canadienne des hôpitaux à Montréal, est avant tout une initiative des voisins d'outre-frontière.

Ce type d'entreprise commune n'est pas sans causer quelques maux de tête aux gens d'ici durant la phase d'organisation. Il est de bon aloi, par exemple, que lors des séances thématiques, il y ait au moins un représentant de la contrepartie canadienne. Or comme l'expliquait au SOLEIL un porte-parole de l'association canadienne, le réservoir de ressources canadiennes, en termes d'experts, est de beaucoup moins vaste que du côté américain.

Il ne faut donc pas s'étonner non plus que la représentation canadienne chez les exposants de produits et d'équipement à l'usage des hôpitaux ne soit d'environ que de 15 pour 100.

Une panoplie

L'administrateur d'un petit hôpital, mal pourvu en équipement, ne devrait pas se présenter à la salle d'exposition de la Place Bonaventure durant la tenue de ce congrès. Il en mourra de frustration. La sollicitation est habile et voyante. C'est une foire commerciale dans toute l'accep-

tion du terme: de l'équipement électronique sophistiqué aux couches pour bébé; de l'hélicoptère pour le transport des malades en régions éloignées au service photographique pour les parents et le nouveau-né. Une foire qui ne passe pas inaperçue si l'on tient compte de l'achalandage depuis le début, soit hier matin.

Le transport

Selon les données fournies, quelque 15,000 personnes assistent à ces assises. Elles viennent de tous les Etats américains comme de toutes les provinces canadiennes. Tout un monde à loger. Certains n'ont pu trouver gîte plus près qu'à Saint-Hyacinthe ou à Dorval, alors que les activités se déroulent au centre-ville.

Toutefois, pour transporter tout ce monde et s'assurer de leur présence à l'heure prévue, cinq circuits d'autobus autonomes ont été mis en place, tous passant par Place Bonaventure.

La différence

Si les services hospitaliers américains et canadiens ont quelque chose en commun — des malades — le statut de leur administration diffère grandement.

Relevant en grande partie du secteur privé, donc à buts lucratifs,

les hôpitaux généraux américains sont en concurrence directe et doivent faire leurs frais. Ce qui peut expliquer en partie l'inscription au programme d'un atelier portant sur l'importance pour un établissement de bien soigner son image, de compter sur un programme de relations publiques au poil.

Mot d'ordre

Tout comme ici, le mot d'ordre est aux restrictions budgétaires à l'heure actuelle dans les hôpitaux américains. Il s'agit d'un "effort volontaire" pour contenir l'accroissement des coûts. Selon le tout dernier bulletin hebdomadaire de l'Association américaine des hôpitaux, le président de cet organisme vient d'inciter tous les établissements à ne pas perdre de vue un seul instant cet objectif. Sinon, a-t-il indiqué, ce sont eux qui seront les premiers perdants.

Au cours du premier trimestre de 1980, le taux d'augmentation des coûts fut de 11,7 pour 100, soit légèrement inférieur à celui fixé pour l'année en cours, c'est-à-dire 11,8 pour 100.

Sears

• Place Fleur de Lys
• Place Laurier
• Galeries Chagnon

Rabais 40% gal.

Peintures d'extérieur/d'intérieur garanties en 4 points par Sears. A ne pas manquer; 10 jours!



1049

gal.
Rég. \$17.49
Latex mat d'intérieur

"Harmonie" d'intérieur. Garantie* grand teint, lavable, résiste aux taches qui partent bien. 30 tons et blanc. 4 fins. Latex mat. Salle de séjour, vestibule. Gallon. 30R 012 075 C. Rég. \$17.49. Pint. 30R 012 070 C. Rég. \$5.79 \$3.47. Latex semi-luisant. Murs et garnitures. Gallon. 30R 012 375 C. Rég. \$20.49. Pint. 30R 012 370 C. Rég. \$6.89 \$4.13. Latex peu luisant. Sèche en moins d'1 h. Gallon. 30R 012 175 C. Rég. \$20.49. Pint. 30R 012 170 C. Rég. \$6.89 \$4.13. Semi-luisant à l'huile. Endroits difficiles. Gallon. 30R 012 475 C. Rég. \$20.49. Pint. 30R 012 470 C. Rég. \$6.89 \$4.13.

45 couleurs de peintures d'extérieur plus 95(bleu)

02 Gris clair	37 Croule	58 Brun bois mort
05 Gris ardoise	39 Jaune topaze	59 Brun Barcelone
07 Gris anthracite	41 Ivoire	62 Brun anthracite
09 Noir	43 Corail	68 Séquoia
14 Vert prairie	44 Sable désert	69 Brun muscade
15 Vert empire	45 Orange brûlé	72 Rouge grenat
18 Huître à perles	46 Beige sable	75 Vin
21 Vert persimmon	48 Beige moka	77 Brun lauribon
24 Vert lime	49 Ivoire clair	81 Bleu horizon
25 Vert saurine	50 Brun cuivre	82 Bleu régional
27 Vert olive	51 Cuivre brûlé	85 Bleu persimmon
29 Vert avocat	52 Chocolat	87 Brume bleue
31 Or azélique	53 Beige galest	88 Bleu marine
32 Jaune miel	54 Rouge Viking	90 Ecru
33 Or bronze	57 Caramel	
35 Or sable		

30 couleurs de peintures d'intérieur plus 95 (blanc)

11 Violette printanière	46 Pêche	87 Bleu marin
20 Menthe cristalline	53 Ivoire champagne	88 Jour d'été
21 Cèleri	54 Parchemin clair	89 Bleu alpin
22 Lime clair	55 Beige parchemin	90 Blanc hivernal
27 Vert tendre	56 Amande	94 Pêche clair
29 Menthe verte	62 Chiffon rose	96 Blanc antique
30 Vert antique	65 Lilas clair	97 Huître
33 Jaune soleil	80 Bleu océan	98 Blanc os
34 Ivoire antique	82 Bleu archipel	99 Or
36 Citron clair	83 Bleu poudre	85 Bleu ange

Possibilité de crédit

1049

gal.
Rég. \$17.49
Latex mat d'extérieur

"Harmonie" d'extérieur. Garantie* couvre en 1 couche si appliquée selon le mode d'emploi sur l'étiquette, lavable, grand teint, pas d'efflorescence. Au rouleau ou au pinceau. Sec au toucher en moins d'1 h. Lavage à l'eau savonneuse. 45 tons et blanc. 2 fins. En pintes ou gallons. Le gallon couvre 500 pi. ca. maximum. Latex acrylique mat. Beau fini satin. Gallon. 30R 021 075 C. Rég. \$17.49. Pint. 30R 021 070 C. Rég. \$5.79 \$3.47. Latex acrylique semi-luisant. Murs, garni. Gallon. 30R 021 375 C. Rég. \$20.49. Pint. 30R 021 370 C. Rég. \$6.89 \$4.13.

*Se reporter au panneau des peintures pour de plus amples détails sur les garanties de ces 2 peintures.

Peintures - Rayon 30

Ça, c'est une aubaine Sears!

Simpsons-Sears Limitée

Un cadeau pour les nouvelles mamans...



Publiez un
AVIS DE NAISSANCE*
deux jours consécutifs dans la
rubrique 208
des ANNONCES CLASSÉES
du Soleil et vous recevrez un
**ENSEMBLE-CADEAU
PENATEN**
(une valeur de plus de \$12.00)

LE SOLEIL
647-3311

*\$5.00 par parution